



## Le garage malhonnête oubli de facturer une partie et réclame

Par **oly100**, le **12/06/2009** à **19:55**

Bonjour,

J'ai fait réparer mon véhicule (kit d'embrayage + une durite) chez bosch.  
Lors de la réparation, ils ont constaté qu'il fallait faire la vidange ainsi que changé un guide de buté et autres petites pièces. (Coût total : 581€ soit + 135€ TTC de plus que prévu)

Lorsque je suis arrivé, ils m'ont fait régler la totalité sans m'avoir prévenu par téléphone.

J'ai accepté de payer et donc fait un crédit en passant par GE Money Bank (proposer par Bosch).

Lors du paiement, ils m'ont fait payer une partie 81€ et 450€ à crédit soit un total de 531€.  
Le problème, c'est qu'ils se sont trompés ; ils m'ont fait payer moins 50euros.

Deux mois après, ils m'ont lancé un rappel disant que j'avais oublié de régler cette somme.

Suis-je en droit de refuser de payer ?

Et quelles sont les démarches à suivre car j'aurai sans doute, bientôt un recommandé ?

Merci d'avance.

PS : papiers en ma possessions :

- ordre de réparation indiquant : kit d'embrayage et durite
- facture du montant total soit 581€ avec la mention "payé" inscrit d'un tampon rouge.

Par **Berni F**, le **12/06/2009** à **21:17**

Bonjour,

la vente de prestation de service sans commande préalable est interdite :

article L122-3 et suivants du code de la consommation :

<http://snipurl.com/jzv99> [www\_legifrance\_gouv\_fr]

si vous estimez qu'il n'était pas "honnête" de vous présenter une facture dans laquelle il y a des prestations que vous n'avez pas commandé, vous êtes en droit de refuser de payer au delà de ce qui était prévu (vous auriez donc déjà trop payé).

c'est le garagiste qui veut quelque chose de vous, si il y avait une démarche à faire, ça serait donc au garagiste d'en prendre l'initiative.

ceci dit, afin d'éviter qu'il prenne une telle initiative (c'est peu probable, mais on ne sait jamais), je vous conseille de prendre les devants :

après avoir évoqué l'extrait du code de la consommation, vous expliquerez au garagiste que n'avez accepté de payer au delà du prix qui était prévu que sous l'effet de la surprise et que bien sur vous refusez de payer la somme demandée.